

FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE (FIMO)

Transport de voyageurs

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de voyageurs



Présentation

> Prérequis

La FIMO Voyageurs concerne toute personne conduisant un véhicule de plus de 9 places, incluant le conducteur, et n'étant pas en possession d'un diplôme professionnel de conducteur de transport en commun, que ce soit dans le secteur du transport public ou privé de voyageur.

Le candidat doit être :

- Agé de 21 ans minimum
- Titulaire du permis de conduire de la catégorie D, D1E, D ou DE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence, conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route

> **Durée** : 140 heures sur quatre semaines consécutives

> **Effectif** : 8 à 16 participants maximum

> Moyens et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Alternance d'apports théoriques en salle, simulateur haut de gamme, travaux individuels et collectifs, formation sur véhicule double commande
- Remise d'une documentation complète et ciblée
- Formateur issu du secteur du transport de voyageurs ayant minimum 3 ans d'expérience dans la conduite et/ou l'exploitation ou titulaires du TP ECSR mention groupe lourd

> Le + de la formation

- Une formation intégrant un module éco-conduite avec bilan individuel
- Des moyens matériels performants et innovants
- Une formation active et inter active avec des cas pratiques

> Objectifs généraux

- Posséder les compétences requises pour opérer un véhicule de transport de voyageurs conformément aux normes professionnelles
- Se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement
- Appliquer et respecter les réglementations du transport ainsi que les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et la logistique

> Mode d'évaluation

- Livret de suivi de formation
- Evaluation pratique de la conduite professionnelle
- Evaluation théorique sous forme d'un QCM

> Validation

- Evaluation finale
- Sous réserve de réussite à l'examen, délivrance de la Carte de Qualification de Conducteur (CQC)
- Code RS : 5768
- Code Certif Info : 112765
- Formacode : 31826

Cette formation est valable 5 ans et doit être renouvelée

> Documents remis

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

> Agrément

- Agrément régional délivré au centre de formation par la DREAL

Programme

OBJECTIF	DURÉE
Identifier les objectifs et étapes de la formation	1 H 00
<ul style="list-style-type: none">• Accueil et présentation	

OBJECTIF	DURÉE
THÈME 1 Mettre en oeuvre une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement	65h dont 44h pour la pratique de la conduite (40h de conduite et 4h de commentaires pédagogiques)
<ul style="list-style-type: none">• Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement :<ul style="list-style-type: none">- les caractéristiques techniques du véhicule et le fonctionnement des organes de sécurité - le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée- les principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatisée ou automatique- le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule• Application pratique de la conduite en situation normale comme en situation difficile :<p>8 heures 10 minutes de conduite individuelle comprenant 1 heure de manœuvres professionnelles auxquelles s'ajoutent 50 minutes de commentaires pédagogiques</p>• Eco-conduite : application pratique de la conduite axée sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement, composée des trois temps successifs suivants :<p>Temps n° 1 : 1 heure de conduite individuelle sur un parcours de référence, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (élaboration d'un diagnostic des techniques et du comportement en conduite, mesure de la consommation de carburant) ;</p><p>Temps n° 2 : 3 heures de formation en salle portant sur les techniques mobilisables pour réduire l'incidence de la conduite sur l'environnement, en insistant sur l'optimisation de la consommation de carburant ;</p><p>Temps n° 3 : 1 heure de conduite individuelle sur le même parcours de référence que celui utilisé pour le temps n° 1, permettant la mise en application des techniques enseignées durant le temps n° 2, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (nouvelle mesure de la consommation de carburant et comparaison à la mesure relevée durant le temps n° 1, élaboration d'un bilan des améliorations de conduite observées).</p>	

OBJECTIF	DURÉE
THÈME 2 Appliquer la réglementation du transport routier de voyageurs	21 H 00
<ul style="list-style-type: none"> • Réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de voyageurs : - Temps de conduite et de repos des conducteurs. - Utilisation du chronotachygraphe électronique. • Formation des conducteurs : - Conventions collectives. - Statuts particuliers (ex : fonction publique). • Réglementation applicable au transport de voyageurs en national et en international : - Différents contrats et documents nécessaires au transport de voyageurs - Redevance d'utilisation des infrastructures routières 	

OBJECTIF	DURÉE
THÈME 3 Mettre en oeuvre les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale	35 H 00
<p>Santé, sécurité routière et sécurité environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévention des risques physiques et notamment l'hypovigilance • Aptitude physique et mentale • Conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence • Principes élémentaires du secourisme • Règles de circulation et de signalisation routières • Risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds • Accidents du travail en circulation et à l'arrêt • Sécurité dans le transport scolaire • Principes de la gestion des situations conflictuelles • Criminalité et le trafic des clandestins • Circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages • Franchissement des passages à niveau • Criminalité et le trafic de clandestins 	

OBJECTIF	DURÉE
THÈME 4 Adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise	14 H 00
<p>Service, logistique</p> <ul style="list-style-type: none"> • La sensibilisation au handicap et la prise en compte des voyageurs handicapés <p>Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rôle commercial et qualité de service - Communication - Gestion des situations conflictuelles - Sensibilisation au développement durable <ul style="list-style-type: none"> • L'environnement économique du transport de voyageurs et notamment • l'organisation des transports et le rôle des différents acteurs économiques et • institutionnels - Activités du transport de voyageurs - Environnement économique - Organisation des transports interurbains - Organisation des transports urbains 	

OBJECTIF	DURÉE
Evaluer les acquis de la formation	4 H 00
<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de la conduite effectuée en contrôle continu. • Test final d'évaluation des compétences acquises • Bilan global de la formation par le formateur évaluateur 	

FORMATIONS N'GO



01 60 85 32 25



Angle du chemin ce la Noue Rousseau et de
la route de Liers
91220 | Le Plessis Pâté

